|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/7/27 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 4 juin 2019 | | |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Septième session**

**Genève, 1er – 5 juillet 2019**

Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS

*Document établi par le Bureau international*

1. À sa sixième session, tenue en 2018, le Comité des normes de l’OMPI (CWS) a approuvé la liste de tâches présentée dans l’annexe I du document CWS/6/32 et a demandé au Secrétariat de mettre à jour la liste de tâches afin de tenir compte des accords conclus par le CWS à sa sixième session (voir les paragraphes 189 à 191 du document CWS/6/34). Sur la base de ces accords, le Secrétariat a élaboré une nouvelle liste des tâches révisée pour examen par le CWS, qui figure à l’annexe du présent document.
2. L’annexe donne les informations suivantes pour chaque tâche : description, responsable, actions programmées, remarques et, le cas échéant, propositions soumises à l’examen et à la décision du CWS. Il convient de noter que les informations relatives à certaines tâches qui figurent dans l’annexe devront éventuellement être révisées et actualisées en fonction des accords susceptibles d’être conclus par le CWS à la présente session.
3. *Le CWS est invité*
   1. *à prendre note du contenu du présent document et*
   2. *à examiner la liste de tâches figurant dans l’annexe du présent document et à en approuver la version finale aux fins de son incorporation dans le programme de travail du CWS, y compris selon les accords conclus à la présente session.*

[L’annexe suit]